

VÉNISSIEUX Rénovation de l'église de Parilly : la souscription est lancée

Patrimoine. Le conseil paroissial de Parilly, les associations « Parce que Parilly » et « Viniciacum », avec le concours de la Fondation du patrimoine Rhône-Alpes ont lancé officiellement la souscription pour la restauration de l'église Sainte Jeanne d'Arc.

Vendredi soir, le père Régis Charre, curé de l'ensemble paroissial de Vénissieux accueillait une soixantaine de personnes : paroissiens, bénévoles des associations « Parce que Parilly » et « Viniciacum » et quelques élus « afin de marquer d'une pierre blanche l'histoire de l'église Sainte Jeanne-d'Arc ».

Les deux associations patrimoniales ont signé avec le diocèse et la Fondation du patrimoine Rhône-Alpes, une convention pour organiser la collecte des fonds destinés au financement des travaux.

Robert Laugier et Clément Barioz, présidents des associations ont retracé l'histoire du projet de restauration de l'église. « L'édifice est modeste mais significatif », soulignait Jean-Bernard Nuiry, délégué régional de la Fondation du patrimoine, l'organisme qui va gérer les fonds récoltés via le mécénat. Depuis plus de dix



■ Depuis plus de dix ans, les paroissiens et bénévoles suivent l'avancement du projet de restauration. Photo Christiane Danion

ans, se pose la question de la restauration de l'église Sainte Jeanne-d'Arc. Construite de 1931 à 1933, par les paroissiens immigrés italiens, espagnols, ouvriers chez Berliet avec une importante contribution matérielle de Marius Berliet, le bâtiment s'est dégradé et d'importants travaux s'imposent. Edifiée après la loi de 1905, l'église est propriété du diocèse de Lyon. La salle

paroissiale a été rénovée par l'archevêché, mais le diocèse manque de moyens pour restaurer l'église. Grâce à la mobilisation des associations « Parce que Parilly » et « Viniciacum », les façades, les toitures et les vitraux du chœur ont été inscrits en 2006 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. « La restauration sera réalisée en plusieurs tranches en fon-

tion des fonds disponibles avant le début de chaque phase », indiquait Robert Laugier. ■

Repères

L'association Diocésaine de Lyon est accompagnée par « Parce que Parilly » et « Viniciacum » dans l'animation de la souscription. Les travaux concernent la restauration de l'ensemble de l'édifice pour **860 000 €**. La première tranche correspond au traitement sanitaire et préventif des bois contre les insectes, au remplacement de la couverture en tuiles et l'intervention ponctuelle sur des parties délabrées de maçonnerie et la reprise des étanchéités des deux toitures terrasses : 140 000 €

Pratique

Contacts
Parce-que Parilly : Robert Laugier, 06 75 52 02 04.
Viniciacum : Clément Barioz, 07 81 73 54 21.
 Site : www.fondation-patrimoine.org

patrimoine.org
 Chaque don permet une défiscalisation de 66 % (à hauteur de 20 % du revenu imposable) pour les particuliers et de 5 % du chiffre d'affaires pour les entreprises.

VÉNISSIEUX Jérôme Sage : « Nous essayons d'attirer de nouveaux pongistes »

La saison du tennis de table de l'Amicale Laïque du Charreard Vénissieux (ALCV) se terminera le 27 juin à la Halle aux Grains, lors de la fête du cinquantenaire du club. Mais sur le plan sportif elle s'est achevée ce 20 mai, avec la défaite en finale de la Coupe du Rhône de la doublette Dragan Stamenkovic et Johan Poblet. Rencontre avec Jérôme Sage, le président de l'ALCV.



■ Jérôme Sage, le président de l'Amicale Laïque du Charreard Vénissieux Photo Carlos Soto

Quel bilan faites-vous de cette saison 2014-2015 ?
 « La saison n'a pas trop mal commencé, avec 4 nouvelles tables et un nouveau maillot. Nous avons atteint un total de 59 licenciés (6 féminines, mais une seule en compétition), dont 15 jeunes et 12 loisirs. Sur le plan sportif, les équipes évoluant au niveau régional ont stagné du fait de nombreuses blessures ou absences. Nous terminons la saison avec 3 équipes au niveau régional. C'est une grande satisfaction d'avoir

de la saison ?
 « Fernand Veyrenc a participé aux championnats de France vétérans. Certes, il n'a pas passé les poules, mais sa qualification avec une 4^e place en championnat régional reste un bel exploit. Une équipe composée de Dragan Stamenkovic et Johan Poblet a perdu en finale de sa catégorie en Coupe du Rhône. »

Quels sont vos espoirs pour la prochaine saison ?
 « Ils seront exprimés lors de notre assemblée générale qui aura lieu le 18 juin dans les locaux de l'OMS. Nous savons actuellement que certains joueurs ne feront plus partie du club la saison prochaine, dont 3 joueurs de l'équipe fanion. Notre club restera tout de même compétitif au niveau régional, et la saison n'est pas encore terminée pour essayer d'attirer de nouveaux joueurs en provenance d'autres clubs. » ■ <http://www.alcv.fr>

autant d'équipes à ce niveau pour un club de notre envergure. Sur le plan départemental, nous avons 4 équipes en Départementale 2, malheureusement les circonstances compliquées de la 2^e phase ne nous ont pas permis de maintenir une en Départementale 1. »

Quelles sont les satisfactions

Devenez correspondant de presse



VÉNISSIEUX
La vie de votre commune vous intéresse ?
 Notre journal recherche un correspondant local à Vénissieux. Il s'agit d'une activité de complément, non salariée, mais rémunérée. Elle nécessite de la disponibilité, beaucoup de curiosité et une grande ouverture d'esprit sur tous les aspects de la vie locale. Elle peut convenir par exemple à des parents au foyer, des étudiants, des salariés, des enseignants ou des retraités. Vous avez le sens de l'écriture et de l'image ? Vous habitez sur place, possédez un moyen de locomotion, un appareil photo numérique et un ordinateur connecté à internet ? Adressez un courrier de motivation par mail à : lprbron@leprogres.fr

COMPLÉTEZ VOS REVENUS
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
LE PROGRES Recherche H/F
 sur les communes de **TERNAY** et **FEYZIN**
DISTRIBUTEURS DE JOURNAUX
(statut travailleur indépendant)

- Travail d'appoint matinal
- Véhicule indispensable

Contactez-nous au : **06 59 85 42 69**